

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME DE TOULOUSE METROPOLE, COMMUNE DE GRATENTOUR Projet de 2^{ème} Modification

Monsieur le Président de Toulouse Métropole informe qu'une enquête publique relative au projet de 2^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Toulouse Métropole, commune de Gratentour, sera ouverte :

du lundi 14/11/2022 (8h30) au jeudi 15/12/2022 (18h) inclus

Ce projet de 2^{ème} modification est mis en œuvre en vue de favoriser la production de logements et de logements locatifs sociaux, et de permettre la réalisation d'équipements publics d'intérêt général.

Il s'agit notamment de procéder à :

- Favoriser la production de logements sociaux en passant les deux secteurs en zone UP à destination d'équipement « Miquelou » et « Champs Grand » à destination d'habitat,
- Renforcer les outils en faveur des logements locatifs sociaux notamment avec l'instauration d'emplacement réservé logements (ERL),
- Protéger le patrimoine végétal.

A cet effet, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse a désigné **Madame Catherine FUERTES** en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire.

Le dossier du projet de 2^{ème} modification du PLU de Toulouse Métropole, commune de Gratentour, comprenant notamment une notice des incidences du projet sur l'environnement, les avis émis par les personnes publiques associées et par l'autorité environnementale, est consultable pendant la période de l'enquête publique :

- en version informatique sur le site Internet de Toulouse Métropole www.toulouse-metropole.fr rubrique *Je Participe*,
- en version papier aux jours et heures habituelles d'ouverture au public :
 - au **siège de Toulouse Métropole**, 6 rue René Leduc à Toulouse (Métro ligne A - station Marengo), du lundi au vendredi de 8h à 18h,
 - à la **Mairie de Gratentour**, 1-5 rue de Cayssials, 31150 Gratentour, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition du public, au siège de Toulouse Métropole du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Pendant toute la durée de cette enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le **registre dématérialisé sécurisé** accessible 7j/7j et 24h/24h via le site internet de Toulouse Métropole www.toulouse-metropole.fr rubrique *Je Participe* ;
- sur un **registre d'enquête papier** établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par Madame le Commissaire Enquêteur, mis à sa disposition au siège de Toulouse Métropole et à la Mairie de Gratentour aux jours et heures habituels d'ouverture au public cités précédemment ;
- par **voie postale** en adressant un courrier à l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur, Toulouse Métropole - 6, Rue René Leduc - BP 35821 - 31505 Toulouse Cedex 5 à faire parvenir pendant la durée de l'enquête publique, le cachet de la Poste faisant foi.

Madame le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à la Mairie de Gratentour lors **des permanences** aux jours et heures suivants :

- **lundi 14/11/2022** de **9h à 12h** ; - **jeudi 15/12/2022** de **14h à 18h**.
- **jeudi 01/12/2022** de **14h à 18h** ;

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées de Madame le Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant 1 an, au siège de Toulouse Métropole, Service Planification Urbaine (6, Rue René Leduc, BP35821- 31505 Toulouse Cedex 5) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et sur le site internet de Toulouse Métropole.

Le dossier éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire Enquêteur seront soumis à l'approbation du Conseil de la Métropole.

